

Projet 10 : Promotion de la pisciculture à travers l'alevinage dans la Commune de Covè

i- Justification

L'utilisation des filets à mailles fines et d'autres outils de pêche prohibés font que les plans d'eau naturels sont surexploités. La pêche sans contrôle en cours actuellement dans la Commune de Covè fera disparaître certaines espèces de poissons à la longue. Pour promouvoir et sauvegarder la vie et l'existence permanente de ces espèces de poissons rustiques en voie de disparition, il est nécessaire de développer la pisciculture dans la Commune. La pisciculture va réduire la pression sur les cours et plans d'eau.

ii- Analyse des acteurs (groupe cible)

Acteurs	Intérêts	Influence probable	Rôles/Responsabilités
Les comités des pêcheurs - UNAPECAB	Organisation des pêcheurs - Existence des différentes espèces de poissons - Vente de poissons à toutes les périodes	Surexploitation de la part des pêcheurs	- Contrôle et réglementation de la pêche - Participation financière
Le Conseil Communal (CC)	Réduction de la pression sur les cours et plans d'eau existants - Développement de la pisciculture - Accroissement des finances communales	Réticence pour la réalisation du projet Retard de contribution financière	Contrôle et réglementation de la pêche par délégation aux comités de pêche (UNAPECAB)
Les Partenaires	Améliorer les conditions de pêche dans la Commune	Retard de contribution financière	Participation financière

iii- Objectif du projet : Promouvoir la pisciculture pour l'amélioration de l'alimentation protéinique de la population et la réduction de la pression des pêcheurs sur les cours et plans d'eau

iv- Impacts attendus pour du projet

On distingue les impacts sur les bénéficiaires et les impacts sur le développement

- Impacts sur les bénéficiaires

- Disponibilité des espèces rustiques de poissons
- La pêche s'effectuera sur un planning déterminé

- Impacts sur le développement communal

- Augmentation des revenus de la Commune par la vente des poissons
- Réduction de l'exploitation anarchique des plans d'eau
- Création d'emplois nouveaux attractifs

v- Analyse des options

Présentation des options

Résultat	Options
R3 : La pisciculture est développée	O1 : Les individuels créent et gèrent les trous à alevins
	O2 : Le comité de pêche, l'UNAPECAB et le CC appuient les pisciculteurs dans la recherche de financement et la gestion d'un centre d'alevinage

Choix des options

Critères		Capacités organisationnelles requises ; faisabilité	Faisabilité financière	Durabilité appropriation locale	Equité	Genre	Total	Observations
Options	Résultat							
	Option 1	2	2	4	-	4	12	
	Option 2	5	4	4	-	4	17	Retenue

Option retenue : Option 2

La stratégie retenue pour la promotion de la pisciculture à travers l'alevinage vise à promouvoir un service de mérite dont les bénéficiaires ne perçoivent pas encore l'intérêt immédiat. L'autorité locale compétente pour garantir l'intérêt collectif quand celui-ci se trouve menacé par l'intérêt privé demeure ici le Maire et son conseil communal. Il agira pour le CC d'organiser le service de production d'alevins en collaboration avec les organisations locales de bénéficiaires.

vi- Rôle de la Commune dans la réalisation du projet

Le CC doit rechercher le financement pour le développement de la pisciculture et doit contrôler avec les comités des pêcheurs la gestion des étangs piscicoles

vii- Tableau synoptique de planification

Résultat	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation					Coût global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08				
Projet 10 : Promotion de la pisciculture dans la Commune de Covè												
A3R3: La pisciculture est développée	Au moins 3 trous (52m x 15 m x 1,4 m) sont ouverts pour l'alevinage dans la Commune de Covè	- Comité de pêche - UNAPECAB - Bassins et étangs piscicoles	- CeRPA - UNAPECAB - CC							Conseil Communal	Bénéficiaires (UNAPECAB)	Partenaires
Activités : 1- Ouverture des trous (délimitation, défrichage, essouchage, andainage)	Au moins 3 sites sont identifiés et 3 trous ouverts pour l'alevinage dans la Commune de Covè	- Mairie - CA/CV - UNAPECAB - Bénéficiaires	- CeRPA - UNAPECAB	2.989.400					2.989.400	15% 448.410	20% 597.880	65% 1.943.110
2- Alevinage	Au moins 3 alevins/m ² , soit 7020 alevins pour les 3 trous	- 1 facture de livraison - CeRPA - UNAPECAB	- CeRPA - UNAPECAB		842.400				842.400		20% 168.480	80% 673.920
3- Alimentation	Disponibilité d'aliments 24 h sur 24	- UNAPECAB - CeRPA - Sites d'alevinage	-UNAPECAB - CeRPA		15.000	15.000	15.000	15.000	60.000		100% 60.000	
4- Suivi technique	1 rapport de suivi technique par mois	- CeRPA - UNAPECAB	- CeRPA - ONG		15.000	15.000	15.000	15.000	60.000			100% 60.000
5- Formation des pisciculteurs	100% des bénéficiaires sont formés	- Bénéficiaires UNAPECAB - CeRPA	- CeRPA - ONG		100.000	100.000	100.000	100.000	400.000		20% 80000	80% 320.000
Total				2.989.400	972.400	130.000	130.000	130.000	4.351.800	10% 448.410	21% 906.360	69% 2.997.030

Détails des coûts du projet 10

Activités (Coût total = 4.351.800 F)

1. Ouverture des trous (délimitation, défrichage, essouchage, andainage : 2.989.400 F)

- Délimitation et piquetage du domaine (10.000 F)
- Défrichage : $300 \text{ F/are} \times 23,4 \text{ are} = 7020 \text{ F}$
- Essouchage: $600 \text{ F/are} \times 30 \text{ are} = 18000 \text{ F}$
- Andainage (forfait: 5580 F)
- Ouverture des trous : $900 \text{ F/m}^3 \times 1 \text{ m}^3 \times 52 \times 15 \times 1,4 \times 3 = 2.948.400 \text{ F}$

2. Alevinage : 842.400 F

- $120 \text{ F/alevin} \times 3 \text{ alevins/m}^2 \times 1 \text{ m}^2 \times 52 \times 15 = 842400 \text{ F}$

3. Alimentation (60.000 F)

- Son de riz : $50 \text{ F/kg} \times 400 \text{ Kg} = 20.000 \text{ F}$
- Farine de poisson : (forfait : 15.000 F)
- Tourteau d'arachide : (forfait : 16.000 F)
- Transport et main-d'œuvre : (forfait : 9.000 F)

4. Suivi technique : 60.000 F

- $1250 \text{ F/suivi} \times 1 \text{ suivi/mois} \times 12 \text{ mois} \times 4 \text{ (ans)} = 60.000 \text{ F}$

5. Formation des bénéficiaires (400.000 F)

- $200000 \text{ F/formation} \times 2 \text{ formations} = 400.000 \text{ F}$